

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises.	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.420 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 10 Décembre, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M. Charbotel (Antoine), 38, rue Emile-Noirot, Roanne (Loire), parrains MM. R. Trétrop et Larue. — M. Dansard (Léopold), Vougy (Loire), parrains M^{me} Lescure et M. Goutaland. — M. Troncy (Marius), Pont-Trambouze (Rhône), parrains MM. A. Mury et Goutaland. — M^{lle} Paire (Madeleine), rue Auguste-Gelin, Le Goteau (Loire), parrains M^{me} Lescure et M. Goutaland. — M. le Professeur Zalesky (M.-D.), Orel, U. R. S. S. — M. Sandoz (Ed.), 2, villa d'Alésia, Paris (14^e). — M. Dhume (Benoît), Petite rue des Cerisiers, Roanne (Loire). — M. Salussola (Paul), assureur, rue du Commerce, Roanne (Loire). — M^{lle} Daret (Hélène), 18, rue Tarentaise, Lyon, parrains MM. Cariffa et Lacombe. — M. Repiton, pharmacien, 57 bis, rue de Paris, Vichy (Allier), parrains MM. Desvigne et Pouchet. — M. Ster (Raymond), avenue du D^r-Roux, Pierre-Bénite (Rhône), parrains MM. Fontanel et Régina. — M. Roubal (Professeur J.), directeur du Gymnase, Banska-Bystrica (Tchécoslovaquie), *Coléoptères*. — M^{me} Bouxin, professeur agrégée de sciences naturelles au Lycée Victor-Duruy, 54, rue Jacob, Paris (6^e), *Céphalopodes*. — M. Gaget (Jean-Louis), 4, rue Villeteuve, Lyon (4^e), parrains MM. Riel et Guillemoz. — M. Friez (Paul), Montreux-Vieux (Haut-Rhin), parrains

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Remarques sur « *Cafius xantholoma* » Grav.

Par M. J. JACQUET

Le naturaliste qui cherche à appliquer une diagnose à un insecte est parfois arrêté par un aspect qui le dérouté. *Cafius xantholoma* Grav. est ainsi sujet à des variations qu'il serait logique d'indiquer dans un tableau dichotomique.

Quand ce staphylin maritime est pris en nombre, ce qui est souvent le cas, l'entomologiste n'a pas d'hésitation, s'il a un peu d'expérience, mais, l'insecte isolé laisse un doute quand celui-ci n'est pas conforme au type.

Cafius xantholoma est très variable : sa couleur varie du noir de suie au blond, en passant par le brun et le ferrugineux. Alors que, dans d'autres familles, les *Coccinellidae* par exemple, on a encombré la nomenclature pour des points élytraux plus ou moins étendus ou plus ou moins effacés, il serait logique de signaler dans ce cas cette variation de couleur.

FAUVEL, dans sa Faune gallo-rhénone, signale l'aspect ferrugineux de quelques *xantholoma* mais les indique comme immatures.

ERICHSON, dans son *Genera*, signale cette espèce sous le nom bien appliqué de *variegatus* (*Genera*, 453).

Il en est de même de la variation du développement céphalique chez le ♂ (*variolosus* Scop.), ainsi qu'il arrive chez les *Philonthus* (qui comprenaient autrefois les *Cafius*). La tête prend en effet quelquefois, par rapport à l'insecte, un développement monstrueux, tel un exemplaire provenant de Batz (Loire-Inférieure) (D^r BONNAMOUR). Ces aspects différents devraient bien être signalés en quelques mots, dans un ouvrage de vulgarisation.

Quoique non variétiste dans l'acception du mot, j'estime que toutes les fois que l'aspect d'un insecte présente une modification constante, qui le modifie, on doit le signaler.

A ce propos, M. AUDRAS, qui vient de passer les vacances à Quiberon, signale qu'il a trouvé des quantités de *Cafius xantholoma* sous les varechs sur la plage. Ils volent extrêmement vite et sont difficiles à attraper. Leur variation de couleur va du jaune brique au noir le plus foncé ; la teinte se fonce généralement après la mort. Ils sont carnassiers et doivent probablement manger les puces de mer.

Procédé pour la détermination et la classification des microlépidoptères

Par M. R. VASSAL, de Malakoff (Seine)

C'est aux entomologistes que je m'adresse, particulièrement aux lépidoptéristes qui s'occupent des microlépidoptères.

A mon avis, c'est un groupe auquel on ne s'intéresse pas assez. Plusieurs raisons en sont la cause qui sont plutôt du domaine matériel que du domaine scientifique : préparation de ces insectes souvent très petits, puis détermination difficile nécessitant le recours à des compétences, très qualifiées, de la complaisance desquelles on ne veut pas abuser !